

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2013/03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 04 avril 2013

L'an deux mille treize et le quatre avril à 20 heures 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Social s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de Mme CROZIER Christiane vice présidente par délégation.

Date de convocation : 28 mars 2013

Nombres de membres en exercice : 12 présents : 8 votants : 8

Résultat du vote : Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. CROZIER – VOLLE – BEUGNET – CORNET – BOUAZZA – VERNET – VINCENT - RIFFARD

Excusés : Mme NEVISSAS

Absents : M. DIDIER – FLORE - BONNET

M. VOLLE a été élu secrétaire.

Objet : Répartition des subventions 2013.

Au cours de cette séance, les membres du Conseil d'Administration décident d'attribuer les subventions suivantes :

	Montants 2013
Ligue contre le Cancer (Comité de l'Ardèche)	180
COSI (Comité de secours internationaux)	180
Sœur Augustine	180
Association Vaincre la Mucoviscidose, Délégation territoriale Drôme-Ardèche	180
ADAPEI	180
FNATH-Comité du Teil	180
Secours Populaire le Teil	220
Secours Catholique le Teil	220

.../...

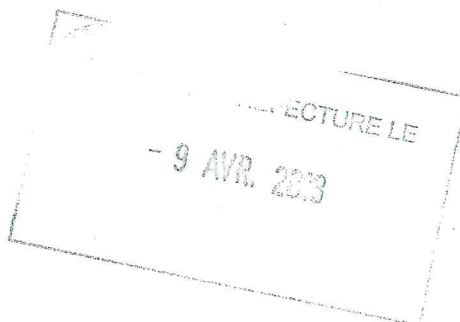
2013/008

cc

Le Conseil d'Administration précise que ces subventions seront imputées au compte 6573 sur les crédits prévus au Budget Primitif 2013.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE, le 04 avril 2013.

POUR COPIE CONFORME
ALBA, le 05 avril 2013
LA VICE PRESIDENTE
CROZIER CHRISTIANE



.../...